

Distr.  
GÉNÉRALE

TIM/EFC/WP.1/2002/6  
27 juin 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE  
POUR L'EUROPE  
Comité du bois

ORGANISATION DES NATIONS UNIES  
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE  
Commission européenne des forêts

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL



**COMITÉ MIXTE FAO/CEE/OIT DE LA TECHNOLOGIE,  
DE LA GESTION ET DE LA FORMATION FORESTIÈRES**

Vingt-quatrième session

Ennis, comté de Clare (Irlande), 12-14 septembre 2002

**Examen des activités concernant la récolte et le transport du bois (secteur d'activité 2)  
et programme pour 2003-2005**

**Point 6 de l'ordre du jour provisoire**

Note du secrétariat

Dans le présent document les activités menées dans le secteur d'activité 2 depuis la vingt-troisième session du Comité mixte sont exposées; l'attention de celui-ci est appelée sur un certain nombre de points devant faire l'objet de décisions (indiqués en caractères gras et en italique).

Le Comité mixte est invité à:

- Examiner ses activités antérieures dans ce secteur et à décider de ses activités futures;
- Se prononcer sur les différents points portés à son attention.

## **2.1 Routes forestières et transport du bois écologiquement rationnels**

*Activités:*

1. En raison d'une forte demande de la part d'experts et d'institutions, les actes du Séminaire FAO/CEE/OIT sur les routes forestières et le transport du bois écologiquement rationnels, qui s'est tenu à Sinaia (Roumanie) en 1996, ont été réimprimés. Le rapport est en cours de distribution.

*Décision à prendre*

- *Aucune; pour information seulement.*

*Programme 2003-2005:*

2. La FAO a été invitée à préparer la structure générale d'un séminaire ou atelier qu'il est proposé d'organiser en Hongrie en 2004. Elle a aussi été invitée à suivre l'évolution de la situation dans ce domaine. Les travaux relatifs à l'avant-projet de séminaire sur les routes forestières et le transport du bois ont commencé et seront portés à la connaissance du Comité avant la session.

*Décision à prendre:*

- *Le Comité est invité à examiner l'avant-projet et à donner son avis sur le contenu du programme du séminaire ou atelier proposé.*

## **2.2 Nouvelles tendances de la récolte du bois au moyen de systèmes à câble**

*Activités:*

3. L'Atelier sur les nouvelles tendances de la récolte du bois au moyen de systèmes à câble aux fins d'une gestion durable des forêts en montagne s'est tenu au Centre de formation forestière d'Ossiach (Autriche), du 18 au 24 juin 2001, avec la participation de plus de 100 personnes venues de 24 pays. Quarante-quatre mémoires ont été présentés et une excursion et des présentations d'engins et d'installations ont enrichi le programme. La version finale des actes de l'Atelier est en préparation et sera publiée prochainement.

*Décision à prendre:*

- *Le Comité est invité à donner son avis sur la mise en œuvre des recommandations formulées à l'issue de l'Atelier (voir le rapport, TIM/EFC/WP.1/SEM.51/2).*

## **2.3 Bois fourni par les forêts privées**

*Activités:*

4. M. Hoefle a fait savoir à la dernière session du Comité de direction que l'Allemagne ne pouvait pas confirmer pour le moment qu'elle accueillerait un séminaire consacré au sujet susmentionné mais a donné l'assurance qu'il étudierait plus avant la question avec les autorités allemandes.

*Décision à prendre:*

- *M. Hoefle tiendra le Comité informé des préparatifs du séminaire proposé.*

## **2.4 Foresterie à des fins multiples dans les zones forestières protégées ou sensibles**

*Activités:*

5. À la dernière réunion du Comité de direction, M. Korobov (Fédération de Russie) a confirmé les dispositions prises par l'Institut de recherche sur la foresterie et l'écologie forestière en montagne en vue de l'organisation du séminaire à Sochi (Fédération de Russie) en octobre 2002. Un programme provisoire a été présenté à la vingt-troisième session du Comité mixte. En raison des difficultés rencontrées pour communiquer avec l'Institut de recherche et d'un manque de personnel, les services de secrétariat n'ont malheureusement pas pu être assurés pour cette activité.

6. Au moment où il rédigeait la présente note, le secrétariat a reçu une télécopie de M. Korobov qui faisait savoir que: «le Département de la coopération internationale du Ministère des ressources naturelles de la Fédération de Russie a annoncé que, pour des raisons matérielles, il était impossible d'organiser le séminaire sur le bois à Sochi en 2002 et a proposé de le reporter à la période 2003-2004».

*Décision à prendre:*

- *Le Comité sera informé de l'évolution de la situation et devrait décider s'il y a lieu de poursuivre les préparatifs du séminaire.*

## **2.5 Autres sujets**

*Programme 2003-2005:*

7. Le projet d'organisation d'un atelier international sur les améliorations de l'exploitation forestière dans les forêts paysannes a été étudié avec le Gouvernement slovène, qui serait disposé à accueillir une réunion sur ce thème, sous les auspices du Comité mixte FAO/CEE/OIT, à Bled (Slovénie) en 2003. Un programme provisoire a été établi à l'intention du Comité mixte et sera distribué avant la session.

*Décision à prendre:*

- *Le Comité voudra peut-être examiner la proposition et donner son avis sur le programme et les dates proposés.*

*Équipe de spécialistes sur la mécanisation de l'exploitation des forêts en montagne:*

8. Ces trois dernières années, la mécanisation des opérations de récolte du bois en terrain escarpé a connu une évolution rapide, dans le cadre d'une gestion des forêts. Il pourrait être nécessaire de constituer dans un avenir proche une équipe de spécialistes qui serait chargée d'examiner les progrès dans ce domaine et d'assurer un échange de données d'expérience et de renseignements.

*Décision à prendre:*

- *Le Comité est invité à étudier l'opportunité de constituer une équipe de spécialistes, compte tenu des conditions jugées nécessaires pour établir une équipe efficace (voir les recommandations formulées à l'issue de l'examen stratégique CEE/FAO et figurant dans le document TIM/EFC/WP.1/2002/8). S'il souhaite établir cette équipe, le Comité devrait proposer un mandat suivant les dispositions habituelles. Conformément à la décision prise lors de l'examen stratégique et en raison des incidences financières, la décision finale de constituer une nouvelle équipe sera prise par les bureaux des organes de tutelle, qui seront informés de la proposition du Comité mixte, à leur session en septembre et novembre 2002.*